

## Vaccins (2/2)

**La vaccination ne peut être pleinement efficace que si les schémas vaccinaux sont respectés, en particulier l'administration régulière des rappels. Le pharmacien joue un rôle majeur dans le succès des campagnes de prévention en rassurant sur le bénéfice des vaccins, en indiquant les rappels à réaliser, en vérifiant l'absence de contre-indications ou d'interactions avec d'autres médicaments, en déclarant la survenue de potentiels effets secondaires... C'est ainsi que la vaccination est souvent citée dans les nouvelles missions du pharmacien, en particulier pour contribuer au respect du calendrier vaccinal publié chaque année par l'Institut de veille sanitaire. L'avenir serait donc désormais au pharmacien vaccinateur.**

© 2013 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Le calendrier vaccinal, élaboré par le Comité technique de vaccination composé d'experts (infectiologues, épidémiologistes...), est publié chaque année dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH). Ce calendrier concerne la population générale résidant en France, mais comprend également d'autres recommandations plus particulières à destination des voyageurs ou des professionnels de santé susceptibles d'être soumis à des expositions particulières. Le calendrier classe les vaccins en deux catégories : obligatoires ou simplement recommandés (tableau 1).

### Modalités de prescription Les vaccins obligatoires

Les vaccins antitétanique (avant l'âge de 10 ans), antipoliomyélique (avant l'âge de 15 ans) et antidiphthérique (avant l'âge de 10 ans) doivent impérativement être effectués avant la scolarisation. Depuis juillet 2007, l'obligation de vaccination des enfants par les bacilles de Calmette et de Guérin (BCG) a été suspendue. Le vaccin antityphoïde est obligatoire pour les personnels des laboratoires, ainsi que pour les militaires ; le vaccin antiméningite A et C est également obligatoire pour les pèlerins se rendant à La Mecque et à Médine.

### Les vaccins recommandés

Les vaccins antirubéoleux, anti-coquelucheux, anti-ourlien, anti-rougeoleux, anti-hépatite B, anti-*Haemophilus influenzae b*, ainsi que, pour certaines populations, les vaccins contre l'infection au papillomavirus humain, anti-pneumococcique et antigrippal sont simplement recommandés.

Il est fortement conseillé, depuis mars 2007, de vacciner contre la tuberculose les enfants résidant en Île-de-France ou en Guyane, ainsi que ceux étant originaires ou ayant séjourné dans un pays de forte endémie.

En plus des précédents, les vaccins recommandés aux voyageurs sont les vaccins anti-encéphalite japonaise, anti-encéphalite à tiques, anti-hépatite A, anti-amaril, anti-rabique et antityphoïde. Le choix des vaccinations dépend de la zone visitée, de la durée du voyage, ainsi que des conditions de séjour.

### L'administration des vaccins

Les vaccinations sont réalisées soit par un médecin, soit par un infirmier, sous prescription médicale, soit, pour certains vaccins, par une sage-femme (à la femme comme au nouveau-né). La vaccination anti-amarile ne peut être réalisée que dans des centres habilités<sup>1</sup>.

### La prise en charge des vaccins

Les vaccins inscrits dans le calendrier vaccinal sont pris en charge à 65 % par l'Assurance maladie. L'injection est remboursée à 70 ou 60 % selon si l'acte est réalisé par un médecin ou une infirmière. D'autres vaccins du calendrier sont pris en charge à 100 % comme le vaccin antigrippal (pour les personnes de plus de 65 ans et/ou atteintes de maladies chroniques) et le vaccin ROR (pour les enfants de 12 mois à 13 ans). Les vaccins non inclus dans le calendrier vaccinal, tels que ceux destinés aux voyageurs, ne sont pas pris en charge par l'Assurance maladie.

### Conseils associés

La majorité des vaccins peuvent être injectés par voies sous-cutanée (SC) ou intramusculaire (IM). La voie intradermique est réservée au vaccin contre la tuberculose. La vaccination dans la fesse doit être évitée pour l'hépatite B. Dans tous les cas, une asepsie parfaite doit être respectée lors de l'injection.

♦ **Le pharmacien doit accompagner les parents dans le suivi du calendrier vaccinal**, en particulier pour les vaccins obligatoires (tableau 2) :

- dès l'âge de 2 mois, primovaccination avec un vaccin pentavalent de

### Série hématologie

- Érythropoïétines
- Vaccins (1/2)
- Vaccins (2/2)

I Sébastien FAURE

### Mots clés

- Anticorps
- Calendrier vaccinal
- Prévention
- Prophylaxie
- Vaccin

### Note

<sup>1</sup> Liste disponible sur [www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-anti-amarile.html](http://www.sante.gouv.fr/liste-des-centres-de-vaccination-habilites-a-effectuer-la-vaccination-anti-amarile.html).

Tableau 1. Les principaux vaccins.

Type	Valences	Nom commercial	Primovaccination	Rappels
<b>Vaccins polyosiques</b>	Infections à méningocoque des sérogroupes A et C	Vaccin méningococcique A + C polysidique®	À partir de 2 ans : une injection de 0,5 mL	Durée de protection : 3 ans
	Infections à méningocoque des sérogroupes A, C, Y, W135	Mencevax®	À partir de 2 ans : une injection de 0,5 mL	Durée de protection : 3 ans
	Infections à méningocoque des sérogroupes A, C, Y, W135 conjugué	Menveo®	À partir de 11 ans : une injection unique d'une dose de 0,5 mL	
	Infections à méningocoque du séro groupe C conjugué	Méningitec®, Menjugatekit®, Neisvac®		Nourrissons de 2 à 11 mois révolus : rappel au cours de la 2 <sup>e</sup> année de vie en respectant un intervalle d'au moins 6 mois après la deuxième dose
	Infections à pneumocoque (23 valences)	Pneumo 23®, Pneumovax®	Adulte : une dose	
	Infections à pneumocoque (13 valences) conjugué	Prevenar 13®	Enfants jusqu'à 2 ans : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle	
	Fièvre typhoïde	Typhim Vi®, Typherix®	Une injection	Tous les 3 ans
	Infections à <i>Haemophilus influenzae</i> type b conjugué	Act-Hib®	Une dose à 2, 3 et 4 mois	Dose de rappel à 16-18 mois
<b>Vaccins viraux</b>	<b>Vaccins à virus tués ou inactivés</b>			
	Poliomyélite (Salk), injectable	Imovax Polio®		
	Grippe	Agrrippa®, Fluarix®, Immugrip®, Influvac®, Mutagrip®, Vaxigrip®	Une ou deux doses (à un mois d'intervalle) entre 6 mois et 8 ans 1 dose après 9 ans	Rappel annuel
	Rage	Vaccin rabique Pasteur®, Rabipur®	Trois injections aux jours 0, 7 et 21 ou 28	Rappel un an plus tard, puis tous les 5 ans
	Hépatite A	Avaxim® Ad., Havrix® 1440 U/1 mL Ad., Havrix® 720 U/0,5 mL Nourrissons et enf.	Une injection	Rappel 6 à 12 mois plus tard
	Hépatite B	Vaccin Engerix B® Adultes 20 µg/1 mL, Vaccin Engerix B® Enfants et nourrissons 10 µg/0,5 mL, HB Vax Pro® 40 µg/1 mL, HB Vax Pro® 10 µg/1 mL, HB Vax Pro® 5 µg/0,5 mL, Vaccin Genhevac B Pasteur® 20 µg/0,5 mL	Trois injections, qui respectent un intervalle d'au moins un mois entre la 1 <sup>re</sup> et la 2 <sup>e</sup> injection, et un intervalle compris entre cinq et douze mois entre la 2 <sup>e</sup> et la 3 <sup>e</sup> injection	Généralement pas de rappels systématiques
	Encéphalite à tiques	Ticovac® 0,5 Adultes, Ticovac® 0,25 Enfants, Encepur® 0,5	Trois injections : la 2 <sup>e</sup> 1 à 3 mois plus tard, la 3 <sup>e</sup> 5 à 12 mois après	Première dose dans les 3 ans, puis tous les 3 à 5 ans
	Encéphalite japonaise	Ixiaro®	Deux injections à un mois d'intervalle	Rappel 12 à 24 mois plus tard
	Infections à papillomavirus humains	Gardasil®, Cervarix®	Quadrivalent : une injection à 0, 2 et 6 mois Bivalent : une injection à 0, 1 et 6 mois	
	<b>Vaccins à virus vivants atténués</b>			
	Fièvre jaune	Stamaril®	Dose unique de 0,5 mL	Protection pendant 10 ans
	Rougeole	Rouvax®	Première injection à 12 mois, 2 <sup>e</sup> entre 3 et 6 ans	
	Rubéole	Rudivax®	Une seule injection chez la jeune fille et la femme adulte	
	Varicelle	Varivax®, Varilrix®	Deux doses avec un intervalle d'au moins 1 mois	
	Infections à rotavirus	Rotateq®, Rotarix®	À partir de 6 semaines : deux injections à un mois d'intervalle (avant 24 mois)	

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2475711>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2475711>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)